

GÉNÉRATION BELLE SAISON

Arts et culture
avec l'enfance
et la jeunesse



Contact presse

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr



ÉDITO



Avec *La Belle Saison*, j'ai voulu mettre à l'honneur les arts et la culture pour l'enfance et la jeunesse, priorité du quinquennat. En 2015, chacun a pris conscience de l'extraordinaire vitalité de la création pour les jeunes publics. En 2015, chacun a découvert ce que des milliers d'artistes, de professionnels, de médiateurs et d'éducateurs proposent aux enfants et aux adolescents pour leur faire partager ces émotions uniques que l'on éprouve au contact de l'art vivant.

La Belle Saison s'achève aujourd'hui, et elle a tenu ses promesses. Plus de mille événements ont été portés tout au long de l'année, partout en France et même à l'étranger. Tout cela, nous le devons à la mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs de la culture qui s'engagent, de près ou de loin, à faire vivre et grandir la création pour les jeunes publics,

en lien avec l'éducation aux arts et à la culture, qui est la priorité que j'ai donnée à mon Ministère.

La Belle Saison s'achève, et *Génération Belle Saison* prend la suite.

Génération Belle Saison, c'est une nouvelle politique au service des arts vivants pour la jeunesse. La création jeune public fut longtemps le fait d'un engagement militant qu'il faut saluer. Avec la feuille de route, issue de 18 mois de travail, que je vous présente aujourd'hui, nous en faisons un pilier de l'action publique du Ministère au service des arts vivants comme de l'éducation artistique et culturelle.

Génération Belle Saison, ce sont vingt-trois propositions concrètes qui contribuent à structurer et à développer la création à destination du jeune public. Elle sera désormais reconnue comme un domaine de production à part entière. Elle sera mieux intégrée dans la politique des établissements publics. L'accompagnement des enfants et des jeunes fera l'objet d'une formation nouvelle. Les échanges d'expériences seront stimulés, pour que les projets réussis puissent faire des émules. Partout sur le territoire, et dans chaque lieu de culture, les jeunes doivent avoir accès à une offre de qualité pour les arts vivants, comme il en existe, en littérature, pour l'enfance et la jeunesse.

Avec *Génération Belle Saison*, l'aventure de *La Belle Saison* continue, pour que chaque enfant trouve près de chez lui un spectacle adapté à son âge, devant lequel il pourra s'émerveiller, et qui lui donnera le goût des arts vivants. Parce qu'ils sont une formidable école de la vie, autant qu'une arme contre le repli sur soi et l'obscurantisme, ils doivent, plus que jamais, être accessibles à tous.

Fleur PELLERIN

Ministre de la Culture et de la Communication



SOMMAIRE

18 MOIS DE *BELLE SAISON* - PLUS D'UN MILLIER DE PROJETS P.05

23 MESURES POUR CONSTRUIRE LA *GÉNÉRATION BELLE SAISON* P.10

MOBILISER TOUS LES ACTEURS P.11

1. Les réseaux labellisés
2. Les établissements publics nationaux
3. L'office national de diffusion artistique
4. L'Institut français
5. Les sociétés de gestion des droits d'auteurs et d'artistes-interprètes

CONFORTER LES ARTISTES QUI FONT LE CHOIX DE LA JEUNESSE P.13

6. Une expertise qualifiée
7. Les scènes conventionnées
8. Un maillage territorial durable

PLACER LA RENCONTRE AVEC LES ŒUVRES AU CŒUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE P.14

9. Associer les enfants et les jeunes au processus créatif
10. Des actions territoriales orientées en priorité vers la jeunesse
11. Les conservatoires, réseau artistique et culturel de proximité

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES P.15

12. La formation initiale des artistes
13. La formation initiale des médiateurs
14. La recherche et la diffusion de ses travaux

AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES P.16

15. Des plateformes professionnelles pérennisées
16. Un rendez-vous annuel de réflexion à l'échelle nationale
17. Un dialogue permanent et privilégié avec les artistes et la profession

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES ACTIONS P.17

18. Une charte pour la *Génération Belle Saison*
19. Des manifestations nationales grand public
20. Un événement artistique à rayonnement international

OBSERVER ET ÉVALUER P.18

21. Les centres nationaux de ressources
22. Une observation participative
23. Une évaluation globale en 2020

ANNEXE : PROGRAMME DE CLÔTURE DE LA *BELLE SAISON* P.19

18 MOIS DE *BELLE SAISON*
– PLUS D'UN MILLIER DE PROJETS

Avec *La Belle Saison*, le ministère de la Culture et de la Communication a initié des rendez-vous et des manifestations qui ont permis, de l'été 2014 à la fin 2015, de découvrir toutes les richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse. L'objectif était de consolider durablement les nouvelles dynamiques portées par des artistes et des professionnels qui, sur tout le territoire, s'investissent auprès des jeunes.

La Belle Saison est l'illustration que les enjeux artistiques, éducatifs et démocratiques peuvent se fondre en un seul mouvement. Elle a pleinement participé de la mise en œuvre de l'ambition du ministère de la Culture et de la Communication, dont la rencontre avec les œuvres et les artistes constitue une composante fondamentale.

Le programme de *La Belle Saison* s'est construit à partir de propositions artistiques et d'événements issus de toutes les régions, qui répondaient à des critères de qualité, d'innovation, de coopération, d'engagement durable et de visibilité. Ainsi, partout en France, les institutions culturelles, réseaux labellisés, festivals, collectivités territoriales et autres acteurs de la culture ont proposé des temps forts, des parcours de création, des rencontres, des dispositifs innovants d'éducation artistique... Avec près de 1 000 événements à destination première des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, *La Belle Saison* a été jalonnée de manifestations d'envergure régionale et nationale. Parallèlement, plusieurs chantiers structurants ont été menés, tant sur la production et la diffusion que sur les nouvelles solidarités, la formation ou la recherche, afin de promouvoir les pratiques innovantes et partenariales.

LA BELLE SAISON EN QUELQUES MOTS

UNE PRÉSENCE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

- Plus de 1000 projets, événements et spectacles partout en France, dont près de 40% s'inscrivent dans des « aventures » au long cours d'éducation artistique et culturelle.
- Du théâtre, de la danse, de la musique, de l'opéra, des marionnettes, du cirque, du conte, des créations pluridisciplinaires...
- Des propositions élaborées au sein de 21 plateformes régionales très actives.
- Des initiatives solidaires menées par des collectivités territoriales...

UNE MOBILISATION ASSOCIATIVE

Scène[s] d'enfance et d'ailleurs, l'Assitej, les JM France, le réseau des MJC, la Ligue de l'enseignement, Enfance et Musique, les relais de l'éducation populaire... se sont mobilisés dès la première heure.

UNE FORTE IMPLICATION DES RÉSEAUX

Théâtres nationaux, Centres dramatiques nationaux, Centres dramatiques régionaux, Centres chorégraphiques nationaux, Centres de développement chorégraphique, Pôles nationaux des arts du cirque, Opéras, Orchestres, Scènes nationales, Scènes conventionnées, Centres nationaux de ressources, Centres culturels de rencontres, le réseau Canopé... ont porté des projets *Belle Saison*.

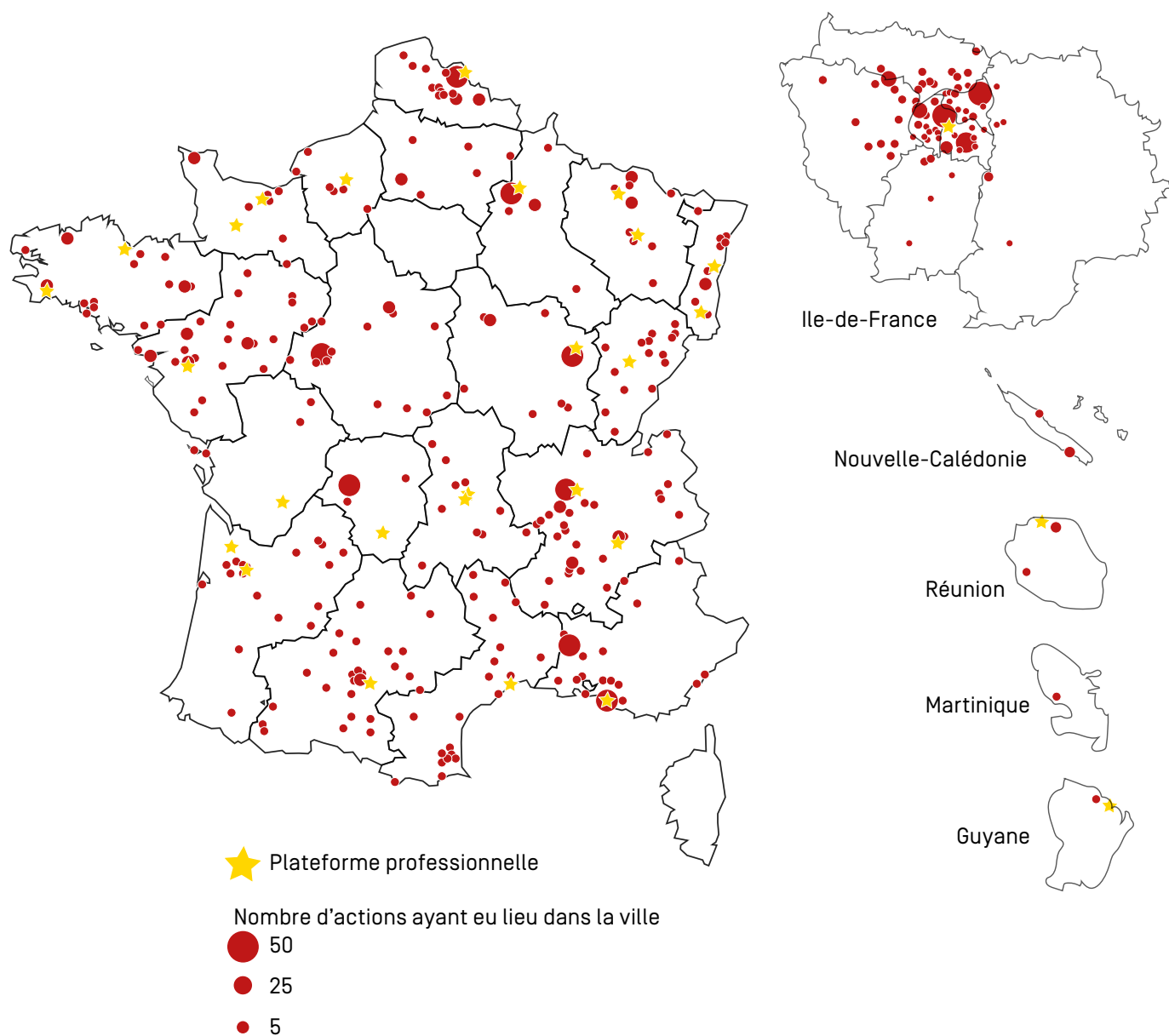
ET À L'ÉTRANGER

La Belle Saison se déploie aussi en Allemagne, en Corée du Sud, aux États-Unis, en Italie, au Liban et au Québec.

LES DYNAMIQUES À L'OEUVRE

VITALITÉ ET DIVERSITÉ DE LA CRÉATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

La Belle Saison témoigne de la liberté esthétique et de la vitalité de la création pour le jeune public qui, souvent, croisent les langages et renouvellent les formes artistiques tout en osant aborder tous les sujets. Elle témoigne aussi du décloisonnement entre les disciplines, entre les créateurs tout public / jeune public, entre les réseaux de production et de diffusion. De plus en plus d'artistes désirent créer à l'adresse des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence.





José Montalvo / Asa Nisi Masa
©Patrick Berger

NOUVELLES SOLIDARITÉS PROFESSIONNELLES

En prônant l'ouverture et la coopération, *La Belle Saison* a impulsé une dynamique qui se traduit aujourd'hui par l'essor de réseaux de coopération pour la production et la diffusion. Les plateformes territoriales, lancées souvent à l'initiative des professionnels en lien avec les Directions régionales des affaires culturelles, posent ainsi le socle d'une concertation élargie entre tous les acteurs liés à l'enfance et à la jeunesse : structures culturelles, organismes sociaux, éducation nationale, collectivités territoriales... Ces instances souples ont montré qu'elles pouvaient être les vecteurs de nouvelles pratiques professionnelles. Ainsi se sont multipliés les projets qui s'appuient sur la coopération, la complémentarité, la mutualisation et qui renforcent la cohérence de l'offre culturelle et son rayonnement territorial.



Philippe Quesne / Next Day
©Martin Argyroglo

A l'initiative de l'association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs, près de 400 enfants de 9 à 13 ans sont venus de toute la France au festival d'Avignon, du 7 au 10 juillet 2015. Accompagnés par des animateurs, médiateurs, artistes, éducateurs, enseignants..., ils ont partagé une aventure artistique et humaine inédite : parcours de spectacles, ateliers de pratique et de critique, rencontres et échanges entre spectateurs mais aussi avec des artistes, grands rassemblement lors d'un pique-nique, d'un bal participatif, temps fort dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes...



Enfants à l'honneur dans la Cour du Palais des Papes
©La Belle Saison



Enfants à l'honneur dans la Cour du Palais des Papes
©La Belle Saison

INNOVATION DANS LES PROCESSUS DE CRÉATION

Les artistes ont développé des processus de création innovants qui se nourrissent du dialogue avec les jeunes, lors de résidences en établissements scolaires, ateliers au long cours, projets participatifs... Ces pratiques relient culture savante et populaire, sans renoncer pour autant à l'exigence de l'art. Elles placent les artistes au cœur de la société, réaffirmant leur implication dans la vie de la cité en tant que créateurs.

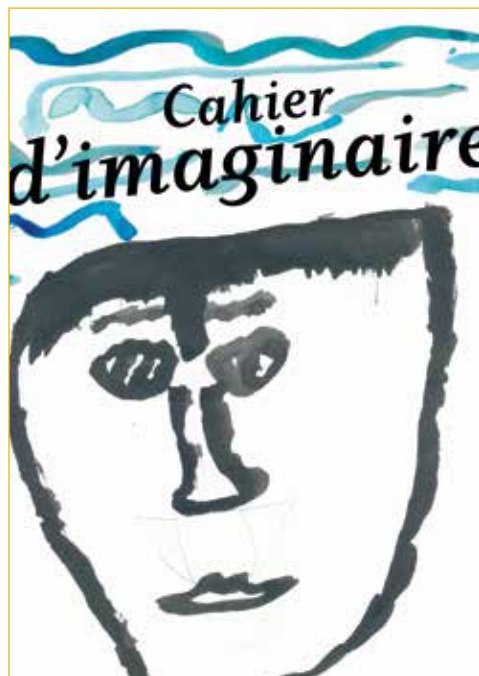
La classe vive

[texte Marion Aubert, mise en scène Marion Guerrero]

Étonnante faiseuse d'histoire, Marion Aubert a conçu pour La Classe vive un processus d'écriture impliquant des élèves, en partenariat avec cinq théâtres et huit écoles primaires. L'auteure a d'abord soumis un questionnaire d'imaginaire (sous forme d'un grand cahier à compléter) aux instituteurs et aux enfants. Accompagnée d'artistes, elle a mené ensuite des ateliers de jeu théâtral, constituant une matière nourrissant son travail d'écriture. Des correspondances (par courrier ou Skype) entre écoles jumelées sont venues compléter ces échanges. La pièce résonne de tous les mots, impressions, sons, objets, images ainsi récoltés. Les enfants ont suivi l'évolution de l'écriture sur un blog et ont pu voir comment, à partir de leurs travaux, s'invente une fiction.



Dessins des enfants ayant participé à
La Classe Vive - Marion Aubert
©La Classe Vive - Marion Aubert



**23 MESURES POUR CONSTRUIRE
*LA GÉNÉRATION BELLE SAISON***



MOBILISER TOUS LES ACTEURS

Comment l'art vient-il aux enfants et comment les aide-t-il à mieux grandir ?

Les établissements culturels soutenus par le ministère de la Culture et de la Communication, les 12 réseaux d'arts vivants labellisés et les établissements publics constituent un socle de compétence et de moyens pour la vie artistique. Ils doivent pouvoir apporter des réponses concrètes à cette question qui concerne un tiers de la population nationale, de la petite enfance à la grande adolescence.

L'Office national de diffusion artistique (ONDA) et l'Institut français s'engagent également dans la diffusion des créations dédiées à la jeunesse, à l'image des sociétés de gestion des droits d'auteurs qui ont renforcé leur implication en faveur des nouvelles générations de spectateurs dans le cadre de *La Belle Saison*.

1. LES RÉSEAUX LABELLISÉS

Le décret et les arrêtés relatifs aux labels, qui seront publiés en 2016 à la suite de l'adoption de la loi « Liberté de Création, Architecture, Patrimoine », prendront en compte la place que l'enfance et la jeunesse doivent occuper dans le projet de chaque établissement labellisé. Cette disposition se traduira concrètement en termes de moyens accordés à la production destinée à la jeunesse, de résidences et d'associations d'artistes, d'équilibres dans les choix de programmation, d'accueil des publics scolaires et familiaux.

2. LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX

Les établissements publics nationaux seront encouragés à développer une stratégie et des propositions exemplaires en direction de la jeunesse tant à travers leur programmation que leurs actions éducatives et culturelles. Elle sera retracée chaque année dans leurs rapports d'activité dans un chapitre spécifique.

3. L'OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE (ONDA)

La compétence et le conseil Art/Enfance/Jeunesse sera désormais l'affaire de tous les conseillers de l'ONDA. Les projets « jeune public » seront ainsi présentés lors de toutes les Rencontres interrégionales de diffusion artistique (RIDA) organisées dans les territoires.

Deux nouvelles aides seront instituées par l'ONDA sous forme de garantie : pour les représentations qui se déroulent pendant le temps scolaire et pour les projets participatifs.



Théâtre national de Chaillot ©LPLT



MOBILISER TOUS LES ACTEURS

4. L'INSTITUT FRANÇAIS

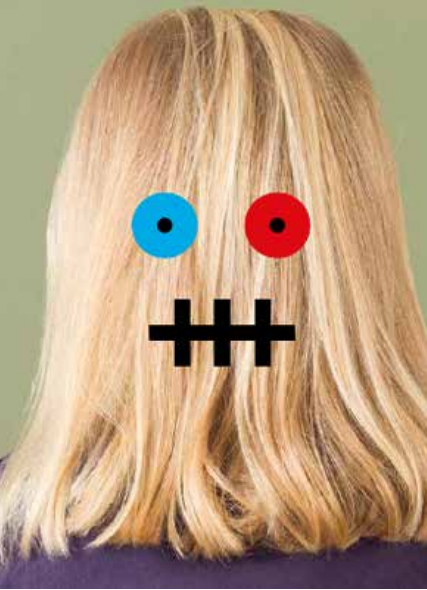
L'Institut français et le ministère de la Culture et de la Communication encourageront plus régulièrement les coopérations, les coproductions ainsi que les résidences internationales d'artistes qui créent pour l'enfance et la jeunesse.

5. LES SOCIÉTÉS DE GESTION DES DROITS D'AUTEURS ET D'ARTISTES-INTERPRÈTES

La Sacem pérennisera les programmes d'aide à la création et à la production de spectacles musicaux pour le jeune public ou encore à la création musicale en milieu scolaire qui ont été mis en place pendant *La Belle Saison*.

De même, la SACD s'engage à intégrer la création pour la jeunesse au sein des dispositifs existants tels que le fonds de création lyrique ou le fonds SACD/théâtre.

Enfin, l'ADAMI organisera, en 2016, un événement jeune public qui pourrait devenir un rendez-vous pérenne.



CONFORTER LES ARTISTES QUI FONT LE CHOIX DE LA JEUNESSE

La Belle Saison l'a amplement confirmé : l'invitation artistique faite aux enfants et aux jeunes connaît depuis une dizaine d'années une dynamique inédite et de grande qualité qui se propage à travers toutes les disciplines des arts vivants. L'accompagnement apporté aux équipes artistiques qui se tournent vers le jeune public s'est aussi développé, notamment dans les scènes conventionnées.

Les comités d'experts des projets et des réalisations mis en place dans chaque Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) seront ainsi amenés à mieux prendre en compte cette évolution. Des points d'appuis durables pour la production, la diffusion ou l'action artistique à destination de la jeunesse, seront mieux identifiés et cartographiés dans chaque région.

6. UNE EXPERTISE QUALIFIÉE

Les DRAC veilleront à ce que les comités d'experts (théâtre/musique/danse) réunissent les compétences nécessaires pour apprécier les projets de création à destination de l'enfance et de la jeunesse.

Afin de mieux prendre en compte la pluridisciplinarité de ces propositions, des temps d'échanges spécifiques rassemblant des représentants des comités d'experts théâtre, musique et danse seront expérimentés.



Cie Jeanne Simone *La gomette*
©Anne-Cécile Paredes

7. LES SCÈNES CONVENTIONNÉES

Une mention « Arts/Enfance/Jeunesse » sera instituée pour les scènes conventionnées qui en font un axe fort de leur développement, soit à l'appui d'une discipline particulière, soit de manière pluridisciplinaire.

Cette mesure permettra de reconnaître les scènes conventionnées qui sont d'ores et déjà des leviers irremplaçables pour la création destinée à la jeunesse, mais aussi d'élargir un réseau privilégié de référence et de soutien pour le secteur.



Pauline Bureau *Dormir cent ans*
©Pierre Grosbois

8. UN MAILLAGE TERRITORIAL DURABLE

Une cartographie des lieux sera établie. Elle permettra d'identifier dans chaque territoire les points d'appui structurants pour les équipes artistiques et les artistes souhaitant s'adresser à la jeunesse ou encore l'associer à un processus de création. Mise à jour régulièrement, cette cartographie de référence sera diffusée auprès des professionnels et des responsables de politiques publiques avant la fin de l'année 2016.



PLACER LA RENCONTRE AVEC LES ŒUVRES AU CŒUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour les enfants et les jeunes, la rencontre avec les œuvres et les artistes doit sans cesse s'articuler avec les deux autres piliers de l'éducation artistique et culturelle, les enseignements et la pratique artistique. Ce principe fonde désormais une priorité politique qui, pour s'incarner, réclame engagement et intelligence collective de la part de tous ceux qui se trouvent investis de responsabilités artistiques, éducatives ou territoriales. Les initiatives qui associent étroitement les enfants et les jeunes aux processus de la création seront donc privilégiées, avec une attention particulière pour celles qui se développent dans les zones prioritaires.

9. ASSOCIER LES ENFANTS ET LES JEUNES AU PROCESSUS CRÉATIF

La rencontre entre la jeunesse et les œuvres passe souvent par une phase préalable ou parallèle de travail conjoint avec les artistes qui nourrit tant les jeunes que les créateurs eux-mêmes.

Ces processus, fédérateurs au niveau social et territorial, seront vivement encouragés, observés et soutenus en priorité par les Directions régionales des affaires culturelles en lien avec leurs partenaires locaux.



10. DES ACTIONS TERRITORIALES ORIENTÉES EN PRIORITÉ VERS LA JEUNESSE

C'est en priorité dans les quartiers politiques de la ville, les zones périphériques et les zones rurales délaissées que devront être soutenus les partenariats avec des enseignements scolaires, les formes de création participative, les résidences territoriales ou encore la diffusion de spectacles vivants accompagnés d'une démarche de médiation.

11. LES CONSERVATOIRES, RÉSEAU ARTISTIQUE ET CULTUREL DE PROXIMITÉ

Dans le cadre du réengagement de l'État au financement des conservatoires, les projets impliquant les différents lieux d'enseignement artistique en partenariat avec les acteurs culturels et éducatifs locaux seront encouragés et financés. L'intégration des écritures et des répertoires dédiés à l'enfance et à la jeunesse au sein des établissements d'enseignement spécialisé doit aussi constituer une chance supplémentaire donnée à l'expérience sensible et au choix de l'enfant de s'investir pleinement dans les apprentissages artistiques.

Quesne Next Day ©Martin Argyroglo



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Les jeunes créateurs et interprètes professionnels ne sont pas toujours bien préparés pour jouer devant des enfants ou des adolescents ou pour dialoguer et travailler avec eux. Or, il s'agit d'un aspect de plus en plus courant de leur futur métier. Il en va de même pour les médiateurs culturels qui sont diplômés chaque année. Pour enrichir les enseignements initiaux spécifiques qu'appellent ces compétences, il faudra s'appuyer sur des travaux de recherche à la croisée des sciences de l'enfance, de l'éducation, des neurosciences et de l'observation artistique.

12. LA FORMATION INITIALE DES ARTISTES

Le ministère de la Culture et de la Communication ouvrira en 2016 une concertation avec l'Association nationale des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique, arts de la scène (ANESCAS), sur les modes de sensibilisation et d'apprentissage des futurs artistes et interprètes pour les préparer à cette nouvelle dimension de leur métier : la rencontre avec les enfants et les jeunes.



Cie Nagananda Nos Grands Parents
©Cécile Fraisse-Bareille

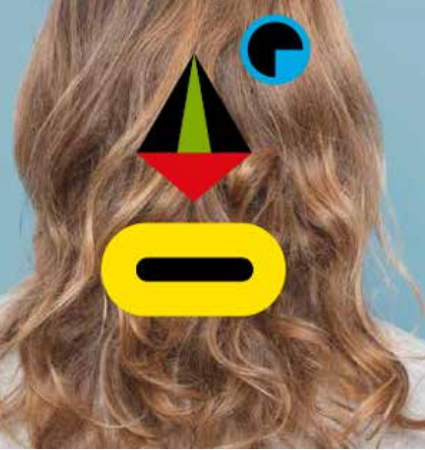
Cette concertation pourra ensuite être élargie à toutes les associations d'écoles supérieures de la création pour développer ces compétences spécifiques.

13. LA FORMATION INITIALE DES MÉDIATEURS

À partir d'une première cartographie de l'offre de formation initiale des médiateurs, la question d'une meilleure adéquation entre ces formations et les attentes des professionnels de la culture pourra être étudiée en lien avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et, à l'échelle de chaque région, avec les universités.

14. LA RECHERCHE ET LA DIFFUSION DE SES TRAVAUX

Les travaux de recherche consacrés à la formation de l'individu dans les environnements familiaux, sociaux et éducatifs ne croisent que très rarement les réflexions sur la part de la pratique ou des rencontres artistiques dans l'émancipation de chacun. Un programme partenarial de recherches sera ainsi structuré afin de dynamiser la production de ressources utiles pour une meilleure connaissance et reconnaissance mutuelle des secteurs éducatifs et artistiques.



AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Pour conserver l'esprit de co-construction et de mobilisation des acteurs de terrain qui a fait le succès de *La Belle Saison*, les plateformes professionnelles de rencontres, de réflexion et de propositions doivent pouvoir se consolider. C'est à partir de leurs travaux et de leur observation que la poursuite d'une concertation et d'un dialogue à l'échelle nationale demeurera riche et vivante.

15. DES PLATEFORMES PROFESSIONNELLES PÉRENNISÉES

Lieux d'échanges, de concertation et de co-construction, ces plateformes expérimentées pendant *La Belle Saison*, devront trouver le sens de leur pérennisation dans les territoires avec l'appui des Directions régionales des affaires culturelles et des collectivités territoriales. Elles doivent conserver des formes souples, attachées à la singularité de chacun des territoires sur lesquels elles se sont constituées.

16. UN RENDEZ-VOUS ANNUEL DE RÉFLEXION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Chaque année, à l'invitation du ministère de la Culture et de la Communication, sera organisé un moment de rencontre et de qualification interprofessionnelle dans l'esprit des Journées d'études de *La Belle Saison* qui se sont tenues en mai 2015 à La Chartreuse, Centre national des écritures du spectacles de Villeneuve lez Avignon, et à La Fabrica du Festival d'Avignon.

17. UN DIALOGUE PERMANENT ET PRIVILÉGIÉ AVEC LES ARTISTES ET LA PROFESSION

En décembre 2015 sera constituée une nouvelle association née de la fusion de Scène(s) d'enfance et d'ailleurs et de l'Assitej France. Ce regroupement où seront représentées toutes les disciplines du spectacle vivant et qui rassemblera aussi bien les artistes, les professionnels de la diffusion et de la production que des militants de l'éducation artistique, entend également s'ouvrir, autant que de besoin, aux autres secteurs culturels travaillant avec la jeunesse (arts visuels, livre et lecture...) et à d'autres acteurs professionnels des champs éducatifs et sociaux.

Sa capacité à traverser les réseaux mais également à développer des échanges à l'international en feront un interlocuteur privilégié pour le ministère de la Culture et de la Communication.



ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES ACTIONS

Une visibilité accrue auprès de la population sera recherchée pour accompagner la reconnaissance de la réalité artistique de la création pour l'enfance et la jeunesse. Elle s'appuiera sur des rendez-vous à l'échelle nationale où seront régulièrement présentées les réalisations et aventures artistiques les plus exigeantes et novatrices par tous ceux qui œuvrent, sur chaque territoire, à la rencontre des nouvelles générations avec l'art.

18. UNE CHARTE POUR LA GÉNÉRATION BELLE SAISON

Le ministère de la Culture et de la Communication proposera début 2016 une charte de valeurs à l'usage de tous les acteurs culturels et artistiques engagés dans le développement d'actions conformes aux valeurs, aux objectifs et aux ambitions du plan Génération Belle Saison. Elle traduira la reconnaissance et l'adhésion aux principes fondateurs qui ont fait la marque de qualité et d'engagement de *La Belle Saison* : innovation, coopération, engagement durable, ouverture et cohérence.

19. DES MANIFESTATIONS NATIONALES GRAND PUBLIC

Le ministère de la Culture et de la Communication sera aux côtés des professionnels s'ils décident de reconduire certains des temps forts mobilisateurs imaginés dans la dynamique de *La Belle Saison*, à commencer par « Enfants à l'honneur » au Festival d'Avignon, ou encore « Le 1^{er} juin des écritures pour la jeunesse ».

20. UN ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE À RAYONNEMENT INTERNATIONAL

En relation directe avec la politique de soutien à la jeune création mise en œuvre par la ministre de la Culture et de la Communication, un temps fort dédié à « la jeune création avec la jeunesse » se tiendra sur le campus artistique que constitue le Parc de la Villette.

Il réunira, chaque fin d'année, les plus emblématiques et singuliers des travaux de création réalisés par des jeunes professionnels et des groupes d'enfants ou d'adolescents durant la saison précédente, partout en France. Cette rencontre fournira l'occasion de témoigner des dynamiques du même ordre chez nos voisins européens.



OBSERVER ET ÉVALUER

Les mesures du plan *Génération Belle Saison* puisent leur ambition dans les dix-huit mois d'échanges et de réalisations de *La Belle Saison*. Elles appellent à une large mobilisation, mais aussi à une qualification renforcée de la part de tous les acteurs de l'art vivant. Pour y parvenir des outils permettant la meilleure connaissance, l'observation ainsi que la constitution de ressources accessibles et ouvertes à toutes les contributions seront déployés.

21. LES CENTRES NATIONAUX DE RESSOURCES

Organisé généralement autour d'une discipline particulière, chaque centre national de ressources sera encouragé à tenir à jour une information publique sur les écritures, les créations, la diffusion et les sujets de formation concernant son secteur s'agissant de l'offre artistique faite à l'enfance et à la jeunesse. Ce travail reposera notamment sur un dialogue régulier et une complémentarité des remontées d'informations avec le regroupement professionnel et artistique issu de la fusion de Scène(s) d'enfance et d'ailleurs et de l'Assitej.

22. UNE OBSERVATION PARTICIPATIVE

À l'échelle nationale, l'Observatoire qui sera institué par la loi « Liberté de Création, Architecture et Patrimoine », inclura dans ses réflexions et sa programmation, un axe *Génération Belle Saison* qui agrégera les informations remontées par les centres nationaux de ressources, mais également par les DRAC en lien avec les plateformes professionnelles territoriales ou nationales.

23. UNE ÉVALUATION GLOBALE EN 2020

Une évaluation globale sera conduite sur la mise en œuvre par l'État et les collectivités territoriales des objectifs et actions du plan *Génération Belle Saison* qui s'engage à partir de 2016. Elle sera ponctuée en 2020 par un rapport d'évaluation du ministère de la Culture et de la Communication.

Cinq ans, c'est l'horizon raisonnable pour réellement mesurer les premiers résultats de l'effort et de la détermination redoublés qu'appellent de tous l'ambition artistique et démocratique de ce plan.

ANNEXE :
PROGRAMME DE CLÔTURE
DE *LA BELLE SAISON*

ANNEXE : PROGRAMME DE CLÔTURE DE LA BELLE SAISON

À LA FIN DE L'ANNÉE FINIRA LA BELLE SAISON MAIS...

Jusqu'à décembre 2015, c'est toujours *La Belle Saison*, avec des spectacles, des rassemblements et des manifestations dont voici quelques exemples.

LES BELLES SAISONS À L'ÉTRANGER

La Belle Saison passe les frontières et a déjà commencé à briller cet automne dans plusieurs pays, notamment : en Allemagne, avec des focus sur la création française lors de festivals emblématiques, en Italie avec des rencontres professionnelles et des spectacles, au Québec, avec des résidences internationales d'écritures, au Liban avec un temps fort jeune public. Elle gagnera en 2016 les États-Unis et la Corée du Sud.

RENCONTRES ET PUBLICATIONS

La Belle Saison continue à réunir des acteurs culturels, des chercheurs et des artistes sur le thème de l'enfance et de la jeunesse : attribution d'un Prix Belle Saison par le Centre national du Théâtre en même temps que le Grand Prix de Littérature Dramatique créé en 2005 (9 décembre), rencontre professionnelle autour de la chanson jeune public dans le cadre du festival Tout'Ouïe (8 décembre), table-ronde sur le thème «L'Enfant et le Théâtre en Europe» au Théâtre Dunois (9 décembre), journées professionnelles traitant du jeune public à l'OARA et à l'Université de Bordeaux à destination des universitaires, des artistes et des professionnels de la culture (10 décembre et 11 décembre). Enfin, d'ici la fin de l'année paraîtra, au Millénaire Presse, un ouvrage qui donnera à voir et à comprendre l'évolution du secteur professionnel jeune public, celle des esthétiques et la constitution progressive d'un répertoire.

SPECTACLES

Cette année encore, les festivals Théâtre à Tout Age de la scène conventionnée Très Tôt Théâtre à Quimper permettront de découvrir des spectacles audacieux, inventifs. En Picardie, le Théâtre du Beauvaisis présentera la pièce chorégraphique de Catherine Dreyfus tandis qu'en Lorraine une large place à l'imaginaire et à l'art de la marionnette sera donnée dans *Romance* de la Soupe Cie. On pourra également suivre dans toute la Bourgogne, *L'Oiseau Bleu*, de Saturnin Barré.

ÉVÉNEMENTS FESTIFS DE CLÔTURE

Des événements de clôture sont organisés partout en France, pour célébrer la fin de cette belle aventure et pour en saluer son caractère unique : des Assises de l'éducation artistique et culturelle à la Minoterie en Bourgogne, une table-ronde à la Réunion à l'occasion de la présentation du spectacle *La Classe Vive* de Marion Aubert, une rencontre-débat sur le thème de la littérature jeunesse adaptée à la scène en Franche-Comté, une cinquantaine de propositions sur tout le territoire des Pays de la Loire pour célébrer pendant une semaine *La Belle Saison*, un débat sur les pratiques culturelles des enfants et des jeunes au Théâtre Nouvelle Génération de Lyon avec la sociologue Sylvie Octobre.

... et bien d'autres encore !

**TOUT LE PROGRAMME DE LA BELLE SAISON SUR
WWW.BELLESAISON.FR**

GÉNÉRATION BELLE SAISON



Arts et culture avec l'enfance et la jeunesse

www.bellesaison.fr

Contact presse

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr

